

OBJET : MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME – MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION

Par délibération n° DEL-2020-0111 du 15 octobre 2020, reçue par la Préfecture le 21 octobre 2020, le Conseil Municipal de la Commune de Mougins a défini les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de modification simplifiée n° 4 du P.L.U. a pour objet d'instituer une majoration du volume constructible dans le secteur UFa sur la parcelle occupée par le foyer du Font de l'Orme et d'étendre cette majoration dans le secteur UD à la parcelle occupée par le Hameau du Coudouron.

Le dossier de modification simplifiée n° 4 du P.L.U. ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations seront mis à disposition du public, après consultation des personnes publiques associées, du **16 novembre 2020 au 18 décembre 2020 inclus**, dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Mougins, au Service Urbanisme – 330, avenue de la Plaine, aux jours habituels d'ouverture au public de 8h à 13h et de 14h à 16h30, et sur le site internet de la Commune [https ://mougins.fr](https://mougins.fr).

Les observations du public pourront être aussi adressées par voie électronique à l'adresse urbanisme@villedemougins.com.

Le présent avis est publié dans le journal « Nice-Matin » ainsi que sur le site Internet de la Commune de Mougins. Il est également affiché durant toute la période de la mise à disposition au Centre Administratif et dans les locaux des Services Techniques (Service de l'urbanisme).